

Les Colonies françaises. 340 photographies

| Les Colonies françaises. 340 photographies. 1931.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

Une centaine d'îles, d'ilots, d'origine volcanique et d'atolls coralligènes, d'une superficie totale de 4.000 kilomètres carrés. Les constituent : l'*Archipel des Marquises*, l'*Archipel des Touamotou*, l'*Archipel de la Société* qui comprend les *Iles-du-Vent*, dont Tahiti et Moorea, et les *Iles-sous-le-Vent*, l'*Archipel des Gambier*, les *Iles Australes*, l'*Ile Rapa*.

Les Iles-du-Vent devinrent possession française en 1880, après l'abdication de Pomaré.

La population indigène est de 35.800 habitants, de race maorie, que la fécondité du sol a rendus insouciants et paresseux.

Les principales productions sont : l'arbre à pain, le taro, l'igname, la patate, le manioc, l'arachide, le bananier, le cocotier, l'oranger, l'ananas, la canne à sucre, le café, le cacao, la vigne, le riz, etc...

La plus grande industrie est l'exploitation des phosphates de chaux de l'île Makatea.

Agence Générale des Colonies.



TAHITI. La maison commune.



TAHITI. Jeunes Vahinés dans leur costume de danse fait de fibre de cocotiers.

L. Gauthier.



TAHITI. La grotte de Maraa, à 40 km. de Papeete, en face du Pacifique.



TAHITI. Papeete (4.000 habitants). Le port et la baie dominée par le pic de l'Aorai (2.200 m.).



MOOREA. Paysage de l'île de Moorea, à 15 km. au large de Papeete.



TAHITI. Jeune Vahiné, vêtue du pareu,
pagne de cotonnade porté par les indigènes dans la brousse.



ILES-SOUS-LE-VENT. Un village à Tahoa.



ILES MARQUISES. La baie d'Atiheou.